

# DECISION DE DELEGATION DE COMPETENCE ET DE SIGNATURE DU MINISTERE DE LA FEDERATION WALLONIE-BRUXELLES

#### Numero unique d'identification: AD-SG-1284

### I. Cadre de la décision

Mentionnez la ou les disposition(s) en vertu de laquelle / desquelles la délégation est donnée.

- Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 03 septembre 2020 portant délégations de compétence et de signature aux fonctionnaires généraux et à certains autres membres du personnel du Ministère de la Communauté française (*Précisez les articles justifiant la décision*):
  - Article 44, alinéa 2, 2°
- ☐ Autre(s) texte(s) juridique(s) (*Précisez les articles justifiant la décision*) :
- $\square$  Acte de délégation préalable (Si la délégation est donnée en vertu d'un acte de délégation préalable, indiquer les références de celui-ci ainsi que les dispositions qui autorisent une délégation en cascade):

## II. Identification

A. L'autorité délégataire qui décide d'accorder délégation

- Entité : Secrétariat général Direction générale de la Coordination et de l'Appui Centre d'Expertise juridique Direction de la Surveillance et du Contrôle des Centres pour Jeunes privés de Liberté
- Rang et/ou fonction : Directrice f.f.
- Nom et prénom : DELANGH Elisabeth
- B. Le subdélégataire qui reçoit délégation
- Entité : Secrétariat général Direction générale de la Coordination et de l'Appui Centre d'Expertise juridique Direction de la Surveillance et du Contrôle des Centres pour Jeunes privés de Liberté
- Rang et/ou fonction : Attaché
- Nom et prénom : VANRIE Bastien

## III. Compétence(s) déléguée(s)

Décrivez-la ou (les) compétence(s) déléguée(s) dans le cadre de la ou des base(s) légale(s) précitée(s) et précisez les articles visés.

Afin de ne pas laisser de place à l'interprétation, privilégiez le copier-coller de la disposition de l'arrêté que vous souhaitez subdéléguer. Distinguez aussi chaque compétence selon qu'elle a des effets **internes** (tableau 1) ou **externes** (tableau 2), c'est-à-dire qu'elle affecte les tiers à l'administration.

#### TABLEAU 1 : compétences à effets internes

Article de l'AGCF du 03/09/2020 ou d'un autre texte	Description de la compétence à ettet
Art. 44, al. 2, 2°	Constater les droits en faveur des tiers, assurer leur liquidation et donner l'ordre de leur paiement dans le cadre des attributions dévolues à la Direction de la Surveillance et du Contrôle des Centres pour Jeunes privés de Liberté

# TABLEAU 2 : compétences à effets externes (affectent les tiers)

Article de l'AGCF du 03/09/2020 ou d'un autre texte	
/	

## IV. Suppléance en cas d'absence ou d'empêchement

En cas d'absence du subdélégataire, la(les) compétence(s) sera(ront) exercées par le suppléant n°1 :

- o Entité:
- o Rang et/ou fonction:
- o Nom et prénom:
- Si pour la suppléance, la compétence est assurée de manière partielle ou sous condition, veuillez préciser:

En cas d'absence du subdélégataire et du suppléant n°1, la(les) compétence(s) sera(ront) exercées par le suppléant n°2 :

- o Entité:
- o Rang et/ou fonction:
- Nom et prénom :

 Si pour la suppléance, la compétence est assurée de manière partielle ou sous condition, veuillez préciser :

En cas d'absence du subdélégataire et des suppléants  $n^{\circ}1$  et  $n^{\circ}2$ , la(les) compétence(s) sera(ront) exercées par le suppléant  $n^{\circ}3$ :

- o Entité:
- o Rang et/ou fonction :
- o Nom et prénom:
- Si pour la suppléance, la compétence est assurée de manière partielle ou sous condition, veuillez préciser :

En cas d'absence du subdélégataire et des suppléants n°1, n°2 et n°3, la(les) compétence(s) sera(ront) exercées par le suppléant n°4 :

- o Entité:
- o Rang et/ou fonction:
- Nom et prénom :
- Si pour la suppléance, la compétence est assurée de manière partielle ou sous condition, veuillez préciser :

## V. Précisions complémentaires et définition des termes de l'absence

Indiquez, le cas échéant, d'autres informations utiles à la clarification des attributions déléguées.

## VI. Durée de la délégation

A défaut de préciser la date d'entrée en vigueur de l'acte de subdélégation, celui-ci sera réputé entré en vigueur à dater de sa publication au Moniteur belge et/ou sur le site « Gallilex ».

- Date d'entrée en vigueur :
- Date de fin :

Date et signature de l'autorité délégataire	28 juin 2024 Elisabeth DELANGH
Date et signature du subdélégataire	01 juillet 2024 Bastien VANRIE
Date et signature du suppléant n°1	
Date et signature du suppléant n°2	
Date et signature du suppléant n°3	
Date et signature du suppléant n°4	